



AVIS CONCERNANT L'OUVERTURE DE
DEUX ENQUETES PUBLIQUES DISTINCTES
relatives à l'aliénation de chemins ruraux l'un
situé au Bouyge et l'autre situé à la Jarousse

Le Maire de la commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE informe les habitants que deux enquêtes publiques distinctes relatives à l'aliénation de chemins ruraux l'un situé au Bouyge et l'autre situé à la Jarousse, **sont ouvertes, par arrêté du 27 février 2018, durant quinze jours à compter du lundi 26 mars 2018 et se dérouleront jusqu'au lundi 9 avril 2018 inclus.**

Durant ces enquêtes, les personnes intéressées pourront prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h) des dossiers et consigner le cas échéant leurs observations sur les registres d'enquête ou les adresser au commissaire enquêteur à la Mairie – Place du Général Couloumy 19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE.

Le commissaire enquêteur, Monsieur BELOT Dominique, se tiendra à la disposition du public à la mairie aux jours et heures suivants :

- **le Lundi 26 mars 2018 de 9 h à 12 h,**
- **le Samedi 7 avril 2018 de 9 h à 12 h.**

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en Mairie.